sud info

Fédération syndicale SUD
Place chauderon 5 · 1003 Lausanne
info@sud-vd.ch · www.sud-vd.ch · 021 / 351 22 50
@sudresiste @sud_federation_syndicale t.me/sud_vd

Novembre 2025

COUPES LÉTALES

POURQUOI NOUS APPELONS À TOUT BLOQUER À PRENDRE LA PAROLE ET LA RUE !?

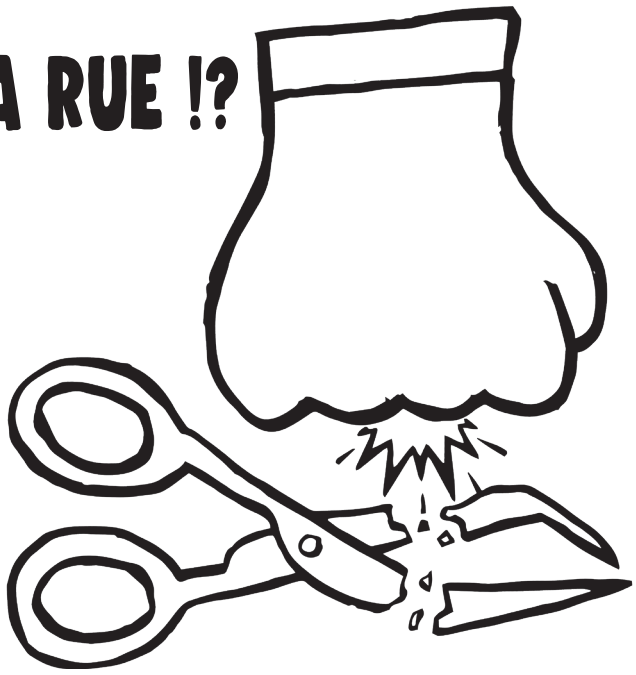

MARDI 18 NOVEMBRE 2025

GRÈVE, ACTIONS

MANIFESTATION

17H30 – RDV À MONTBENON (LAUSANNE)

18H00 – DÉPART EN DIRECTION DU CHÂTEAU

SUITE DE LA MOBILISATION

MARDI 25 NOVEMBRE : GRÈVE, ACTIONS

MERCREDI 26 NOVEMBRE : GRÈVE RECONDUITE SI NÉCESSAIRE, ACTIONS, MANIFESTATION

Signification de la grève, envergure de la lutte

Nous sommes dans une lutte d'importance décisive. Deux dates sont déjà fixées : celle du 18 novembre, avec grève la journée et manifestation le soir, et celle du 25 novembre, avec possibilité d'une grève reconductible dès le lendemain. Au soir du 26 novembre, il y aura dans tous les cas une nouvelle manifestation. Le Conseil d'Etat, face à notre décision de nous mobiliser, doit reculer, abandonner ses coupes et négocier. Le Grand Conseil doit également réaliser que nous refuserons le budget des coupes létales en version gouvernementale ou parlementairement aggravée et que nous lutterons dans tous les cas.

La grève est licite et légale dans toute la fonction publique. Nous négocions avec les instances des institutions subventionnées pour étendre ce droit à ces collectifs.

La grève est l'élément le plus important de la mobilisation avec la manifestation et l'occupation de rues. Ce n'est que quand elle est impossible qu'il faut recourir à d'autres formes de mobilisation.

Action collective

En tout cas, il faut qu'il y ait partout et toujours une forme d'action collective sur les lieux de travail et une participation aux manifestations. Si la grève n'est pas immédiatement atteignable, plein de choses sont possibles, doivent être conçues, imaginées et réalisées. Consultez notre site pour en savoir plus : www.sud-vd.ch.

Le maître-mot est : **BLOQUONS TOUT** ce qu'on peut.

La grève est une pratique à conquérir partout. Ne vous en laissez pas conter sur les services minimums, les limitations, les interdictions. Contactez-nous dès maintenant pour toute information ou en cas de problème et de pression de la hiérarchie.

Car les chefferies tentent souvent de profiter du service minimum pour vider de tout contenu le droit de grève et sa pratique. Ne nous laissons pas faire !

Le Conseil d'Etat et le plan pluriannuel, pas de mystère au Château

Notre lutte intervient dans le cadre d'un plan pluriannuel du Conseil d'Etat destiné à retrouver d'ici 2030 un équilibre total des finances publiques. Pour l'heure nous en sommes à un déficit opérationnalisé de 824 millions. Ce chiffre pourrait bien être dépassé et atteindre 1 milliard de francs pour imposer l'équilibre total du budget.

Or il y a des hausses de charges, année par année dans la période jusqu'en 2030.

Le Conseil d'Etat veut réduire cette montée des charges pour la période qui vient, en les mettant à sensiblement moins que les 3% habituels.

Intégrons dans tout ceci, la grande avancée de « sincérité » par le passage de dépenses de charges « à risques » en dépenses ordinaires reconnues. Cela signifie l'entrée dans le budget ordinaire d'au moins 130 millions cette année. Cette somme est en fait retranchée de l'augmentation ordinaire des charges. Il faut mesurer cette question en projection sur le plan pluri-annuel.

En conclusion, le Conseil d'Etat veut contracter brutalement les hausses de dépenses publiques structurelles, et ce sur des années. Ajoutez à cela l'intervention parlementaire des élu.e.s UDC et PLR pour le budget dès 2027, réclamant un total des charges inférieur aux ressources publiques. Cette exigence nous indique l'orientation des offensives parlementaires sur le terrain budgétaire.

Le Conseil d'Etat chevauche un veau d'or

La politique stratégique de retour à l'équilibre est irrecevable. Considérons l'état effectif des finances publiques. Le canton n'a aucun problème d'endettement. Au contraire, il y a une accumulation de chiffres différents qui indiquent tous de forts excédents. La bataille politique pour la visibilisation de ces excédents et leur utilisation effective est engagée. Le Conseil d'Etat, pour le budget 2026, a aligné près de 500 millions de ses réserves et fortune. Pour faire passer, bien évidemment, les 305 millions d'économies. Car dans ses coffres, le gouvernement vaudois a largement de quoi faire face au déficit. Pour ne pas passer pour un usurier de caricature, il propose quelques mesures. Il convient de ses richesses en envisageant de modifier la loi sur l'assainissement financier (LAFin) pour ne pas saigner à blanc d'un coup le service public.

Nous n'allons pas tout détailler mais quelques chiffres soulignent la situation et permettent de décoder le processus. A fin 2022, la fortune du canton est évaluée à 5 milliards. Et ce après redressement de la dette qui a frôlé les 9 milliards depuis le début des années 2000. Ce processus n'a été possible qu'au prix de la réduction structurelle et de la dégradation du service public et parapublic, appuyées sur des critères de gestion qui compriment puis désagrègent le bien cmmun. Si nous ne faisons pas reculer le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, le scénario des années 2003-2023, avec sa réduction de dette et son accumulation d'excédents va se répéter dans la période 2024-2030.

Excédents excellents toujours pour les mêmes

Les excédents, depuis 2003 ont été de 600 millions par an sur 18 ans. Soit 10,8 milliards.

Or, selon certaines déclarations, la fortune serait aujourd'hui réduite à 2 milliards, voire à 1,67 milliards. Ce qui voudrait dire que depuis fin 2022-début 2023, la fortune aurait été réduite de plus de 3 milliards, sans traçabilité de cette diminution. Quelle est la clé de cette entourloupe ?

Pour bien saisir la situation, d'autres chiffres doivent être pris en considération. Au risque de se répéter, la droite parle ouvertement d'excédents de 600 millions en moyenne sur 18 ans, soit 10.8 milliards. Elle compte tellement sur ces fonds qu'elle entend les mobiliser pour financer le rabais fiscal de 12 % dont elle estime le coût à 500-550 millions par an.

Le milieu patronal parle de liquidités ou quasi-liquidités de 3,5 milliards dans ses considérations sur le projet de budget 2026.

Ajoutons à tout cela l'affaire du bouclier fiscal et les rabais fiscaux accumulés jusqu'au dernier 7 % adopté par le Grand Conseil.

La conclusion est simple

Même d'un point de vue institutionnel étroit, les moyens existent pour faire face à la question budgétaire. Il s'agit de briser effectivement le carcan du « frein à l'endettement », avec sa temporalité et son périmètre.

La négociation éventuelle avec le Conseil d'Etat et la poursuite de la pression sur le Grand Conseil doit intégrer ces éléments. De fait, ils s'affirment déjà dans l'utilisation dans le budget 2026 des réserves et de la fortune avec modification de la LAfin.

Nous insistons aussi sur le changement institutionnel que suppose le passage à une nouvelle politique salariale par le biais des décrets à voter par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat, en s'en remettant à ces décrets qui vont porter sur divers objets, tente de liquider ses devoirs de négociation avec les syndicats et ses responsabilités. Le gouvernement s'en remet à un arc parlementaire profondément hostile au service public qu'il ne cesse d'attaquer à chaque occasion, sous tous les prétextes.

Notre combat

Sur cette base, nous voyons bien quelle est l'envergure du combat que nous devons mener et donc de la politique d'alliances qui doit l'organiser. Nous nous mobilisons certes contre le Conseil d'Etat mais aussi contre le Grand Conseil. Notre objectif est de combattre et de réduire la baisse de salaires, les coupes et également le projet stratégique de démantèlement du service public à un degré historiquement nouveau, autant pour les prestations garanties pour les majorités sociales que pour l'outil de travail, les conditions de labeur et de salaire et le salaire socialisé . L'exemple le plus révélateur est le subventionnement de l'assurance maladie.

Avec toutes les majorités sociales intéressées au service public et à ses prestations, avec les salarié·es du secteur public et para-public, avec tout le bloc populaire, défendons nos intérêts. Ils sont justes et légitimes. Ici et maintenant, le moment est venu.

Cycle de formation de la Fédération syndicale 2025

L'action syndicale est l'affaire des militant·es, elle se construit dans la pratique mais aussi par la transmission des connaissances et de la motivation entre toutes et tous. Il est donc important de faciliter cette transmission et ces échanges par des moments dédiés. C'est pourquoi un cycle de formation est proposé aux adhérentes et adhérents de SUD.

Le cycle de formations que nous proposons a pour but de partir des bases syndicales de SUD, de donner des outils et de réfléchir à l'action que nous menons pour aller plus loin, ensemble : se motiver, se former, s'organiser pour passer à l'action, une action positive d'émancipation, de transformation sociale, et non uniquement de résistance.

17.11.25

Passé, présent et futur de SUD : quelles orientations syndicales ?

Atelier-discussion
Lundi 17 novembre 2025
18h30-20h30
Maison du Peuple
(Pl. Chauderon 5, Lausanne)

Il s'agit d'une introduction à l'histoire, à la structure et aux orientations syndicales de la fédération. Le crédo de cette première rencontre est de mieux comprendre le syndicat pour se l'approprier, s'y investir et l'améliorer !

Organisé en deux parties, l'atelier débutera par quelques brèves présentations orales qui reviendront sur les principales orientations, l'histoire et le présent de SUD. Une seconde partie plus participative suivra avec une lecture et discussion en petits groupes des textes fondateurs de la fédération, d'un texte sur une lutte syndicale passée exemplaire et sur le cadrage actuel de la mobilisation de la fonction publique-parapublique vaudoise. L'ensemble des discussions menées en groupe sera enfin débattu et mis en perspective en assemblée, puis la soirée se terminera avec un apéro convivial.

Que vous soyez un·e militant·e aguerri·e, fraîchement syndiqué·e ou un·e simple sympathisant·e de notre organisation, cet atelier peut vous être utile. Vous êtes toutes et tous les bienvenu·es !

5-6.12.25

Quelle relation au pouvoir, pour mener une action de transformation sociale ?

Formation avec Adeline de Lépinay, autrice de Organisons-nous ! Manuel critique

Organisée en collaboration avec Federanim

Cette formation est offerte aux membres, à prix libre pour les sympathisant·es et se fait sur inscription à info@sud-vd.ch.

Vendredi 5 décembre 2025
18h30-20h00
Maison de quartier sous-gare
(Av. Édouard Dapples 50, Lausanne)

Samedi 6 décembre 2025
13h30-17h30
Maison du peuple
(Pl. Chauderon 5, Lausanne)

La formation aura lieu en deux temps. Le vendredi aura lieu la conférence d'Adeline de Lépinay, « *Passer à l'action, transformer le réel dans, avec, contre, hors du pouvoir. Agir ici et maintenant : stratégies pour la transformation sociale.* » La conférence posera les bases de la réflexion pour les ateliers du samedi.

Samedi, à partir de situations exemplaires issues de nos expériences, notamment la lutte actuelle contre les coupes budgétaires, et des éléments théoriques de la conférence de la veille, les participant·es seront amené·es à réfléchir en petits groupes à la forme de l'action syndicale pour aller dans le sens du changement social que nous visons, d'en saisir les obstacles et d'imaginer des pistes pour les dépasser.

Demande d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez à SUD, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne ou utilisez le formulaire en ligne en scannant qr code ci-bas.

Je, soussigné(e), désire adhérer à la Fédération syndicale SUD

Madame Monsieur (souligner ce qui convient)

NOM : …….....……

PRENOM : ……..…….....…..

Profession : .....…….....

Lieu de travail: .....

www.sud-vd.ch/adhesion

ADRESSE EXACTE

Rue, numéro : …….....…….....

Nº postal : ….....……..... Localité : .....…….....

E-mail : …….....…… Tél. …….....

LIEU ET DATE SIGNATURE

(Cotisation annuelle: entre 120 CHF et 200 CHF par année)